



Le 27 janvier 2022

ARENH : une mobilisation de haut niveau !

Face à l'annonce du Gouvernement de relever le plafond de l'ARENH de 100 à 120 TWh et de ses lourdes conséquences pour l'avenir d'EDF, le personnel était appelé le 26 janvier à exprimer son opposition à cette mesure. Le résultat est sans appel :

Salariés, Managers, Directeurs, Dirigeants, vous êtes 51 % à avoir fait grève.

Cette mobilisation historique des salariés du Groupe EDF est soutenue à l'externe par les collectifs d'élus de la Nation et territoriaux, des associations de consommateurs, des représentants des actionnaires minoritaires et des actionnaires salariés, et une majorité de nos concitoyens qui ne sont pas dupes.

Tous sont conscients que le Gouvernement vient d'offrir 20 TWh de plus à prix bradé aux fournisseurs dits alternatifs pour, dit-il, protéger les consommateurs d'une hausse vertigineuse du prix d'électricité, mais sans aucune forme d'obligation pour les concurrents d'EDF de baisser leurs prix !

Les organisations syndicales condamnent le contrôle exercé sur le marché par la CRE qui n'a rien d'objectif. Cette commission de régulation ne doit son existence qu'à la présence de ces fournisseurs alternatifs et n'a de cesse de vouloir affaiblir EDF pour justifier son rôle.

Quant à l'ARENH, ce dispositif ne protège en rien de l'emballlement des prix sur le marché de gros européen de l'électricité. Une preuve ? Pour 2022, plusieurs experts évoquent déjà une poursuite de la hausse qu'ils annoncent comme très probable.

Le gouvernement, qui tente depuis quelques jours de minimiser les impacts pour EDF, est dans le déni. Il feint d'ignorer qu'EDF devra racheter ces 20 TWh au prix du marché (>200 €/MWh) pour les revendre à ses concurrents à 46,2 €/MWh. La perte sera d'environ 8 milliards !

Les personnels se sont exprimés très clairement : le Gouvernement doit retirer cette mesure !

C'est pour cela que des actions juridiques vont être intentées par les 4 fédérations syndicales représentatives des IEG, pour la défense des consommateurs et pour la défense de l'avenir d'EDF. **En parallèle, les élus du personnel feront valoir un droit d'alerte économique en CSEC du 4 février.**

L'intersyndicale EDF SA remercie les salariés pour leur mobilisation à la hauteur des enjeux.

Ensemble, continuons de défendre les intérêts de l'entreprise et de son personnel, ainsi que les usagers et leur pouvoir d'achat en se battant pour préserver le modèle français du service public de l'électricité.